

Jeudi 21 avril 2011

Dossier de presse

Le Conseil général participe à la Semaine européenne de la vaccination

par **Solange BERLIER**, vice-président du Conseil général chargée de la Protection Maternelle et Infantile et de la Promotion de la santé

Une semaine européenne pour promouvoir la vaccination :	2
Principaux objectifs :	2
La vaccination contre la rougeole, priorité 2011 :	2
Zoom sur le calendrier vaccinal 2011 simplifié :	3
La santé, une préoccupation du Conseil général :	5
Eduquer et prévenir pour améliorer la santé des Ligériens :	5
Plus de 14 000 vaccinations réalisées chaque année grâce au Conseil général de la Loire :	5
Liste des centres de vaccinations du Conseil général de la Loire :	6
Programme des animations dans la Loire :	7

contact presse :

Pierre CHAPPEL

☎ 04 77 48 42 38

pierre.chappel@cg42.fr

Une semaine européenne pour promouvoir la vaccination :

La Semaine européenne de la vaccination se déroule en France pour la 5^e année consécutive du **26 avril au 2 mai 2011**. Cet événement est organisé à l'initiative de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans une centaine de pays dans le monde et en France.

Principaux objectifs :

La Semaine européenne vise à :

- aider les Français à mieux comprendre les bénéfices individuels et collectifs de la vaccination comme moyen de prévention des maladies infectieuses;
- les inciter à faire vérifier leur carnet de santé ou de vaccination et procéder aux vaccinations et/ou aux rattrapages recommandés,
- informer les professionnels des actualités et des enjeux du calendrier vaccinal.

La vaccination contre la rougeole, priorité 2011 :

La vaccination contre la rougeole est la priorité de l'édition 2011 de la Semaine européenne de la vaccination. En effet, l'épidémie de rougeole qui a débuté en 2008 en France s'est intensifiée en 2009, et s'est étendue à tout le territoire en 2010. Début 2011, elle s'est encore accélérée.

Cette maladie très contagieuse est au centre des préoccupations des pouvoirs publics et des professionnels de santé. La rougeole ne touche plus seulement les enfants : elle atteint aujourd'hui les **bébés** (moins de 1 an) et les **jeunes adultes** (en 2010, plus de la moitié des malades avait plus de 14 ans). Cette maladie, considérée à tort comme bénigne, peut avoir des **conséquences graves** : pneumonies et encéphalites (avec handicap irréversible), pouvant conduire à des hospitalisations (1/3 des cas déclarés en 2010), voire des décès.

La seule solution pour interrompre cette progression rapide est pourtant simple : la vaccination avec deux doses, pour les personnes âgées de 1 à 31 ans (nées depuis 1980).

En effet, il convient de rappeler que cette épidémie est la conséquence d'un niveau insuffisant de couverture vaccinale : 82% des personnes ayant eu la rougeole en 2010 n'étaient pas vaccinées et 13% n'avaient reçues qu'une dose de vaccin. Enfin, selon une enquête séro-épidémiologique de l'InVS, 1,3 million des 6 à 29 ans ne sont pas immunisés contre la rougeole.

Zoom sur le calendrier vaccinal 2011 simplifié :

La vaccination contre la rougeole avec deux doses, pour les personnes âgées de 1 à 31 ans (nées depuis 1980)

En 2011, le calendrier vaccinal insiste sur la vaccination contre la rougeole et en précise les recommandations :

- **Tous les enfants, à l'âge de 24 mois**, devraient avoir reçu **deux doses de vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole** :
 - o La 1^{ère} dose est recommandée à l'âge de 12 mois (9 mois si vie en collectivité)
 - o La 2^e dose est recommandée entre 13 et 24 mois (entre 12 et 15 mois si la première dose a été délivrée à l'âge de 9 mois).
- Depuis 2011, **les personnes nées depuis 1980** devraient avoir reçu, **deux doses de vaccin trivalent**, en respectant un délai minimum d'un mois entre les deux doses, quels que soient les antécédents vis-à-vis de ces 3 maladies (rougeole, oreillons, rubéole).
- Des **recommandations particulières** ont été énoncées : pour la vaccination des personnes en contact d'un cas et pour les situations de cas groupés de rougeole.

Une injection pour les professionnels de santé et de la petite enfance :

- En milieu professionnel, les personnes nées avant 1980, non vaccinées et sans antécédent connu de rougeole ou de rubéole, qui exercent des **professions de santé** (en formation, à l'embauche ou en poste) ou qui sont **en charge de la petite enfance**, devraient recevoir une dose de vaccin trivalent rougeole-oreillons-rubéole.
- Les personnes travaillant dans les services accueillant des **patients à risque** de rougeole grave (immunodéprimés) devraient aussi recevoir une dose de vaccin trivalent rougeole-oreillons-rubéole.

Pour l'ensemble de ces personnes, si les antécédents de vaccination ou de rougeole sont incertains, la vaccination peut-être pratiquée sans qu'un contrôle sérologique préalable soit systématiquement réalisé.

Depuis octobre 2010, l'Assurance maladie prend en charge à 100 % les deux doses du vaccin ROR pour les enfants jusqu'à 17 ans inclus et à 65 % pour tous les autres assurés.

La santé, une préoccupation du Conseil général :

Eduquer et prévenir pour améliorer la santé des Ligériens :

Dans le département de la Loire, le Conseil général est responsable de l'éducation à la santé et de la promotion de la santé des mères, des enfants et des familles.

Dans ce cadre, il met en œuvre des mesures de **prévention médicale**. Celles-ci s'articulent autour de trois axes :

- Les consultations médicales d'enfants de moins de six ans,
- Les bilans de santé dans les écoles maternelles,
- Les vaccinations.

En 2011, le Conseil général mobilise une enveloppe budgétaire de **395 000 €** en faveur des actions de prévention médicale du département.

Plus de 14 000 vaccinations réalisées chaque année grâce au Conseil général de la Loire :

Chaque année, les médecins et les infirmières puéricultrices de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil général réalisent plus de 14 000 vaccinations.

Ces vaccinations peuvent être réalisées :

- Pour les enfants : dans les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil général ;
- pour l'ensemble de la population : dans les centres de vaccination.

Lors du bilan de santé qui est réalisé dans les classes de maternelle, les équipes médicales de la PMI vérifient systématiquement les carnets de santé des enfants et la mise à jour des vaccinations.

Liste des centres de vaccinations du Conseil général de la Loire :

Conseil général
LOIRE
21 000 000 000

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE
21 000 000 000



OÙ SE FAIRE VACCINER
dans la Loire

Votre médecin traitant ou pédiatre habituel

Centre de vaccination :

■ SAINT-ÉTIENNE

6 rue Francis Garnier
42000 SAINT-ÉTIENNE

Tél. 04 77 48 64 40

Lundi : 10 h 30 - 12 h 30 / Vendredi : 13 h 30 - 16 h
Mercredi : 13 h 30 - 16 h / Jeudi : 16 h 30 - 18 h 30
Test tuberculinique : mardi : 13 h 30 - 16 h

■ ROANNE

31-33 rue Raffin
42300 ROANNE

Tél. 04 77 23 24 17

Un mercredi par mois sur rendez-vous

■ MONTBRISON

11 rue Fernand Léger
42600 MONTBRISON

Tél. 04 77 58 21 54

1^{er} mercredi de 9 h à 12 h.
3^{er} mercredi de 14 h à 17 h.

■ ANDRÉZIEUX

7 rue Rabelais
42160 ANDRÉZIEUX BOUTHEON

Tél. 04 77 36 78 99

2^e mercredi de 9 h à 12 h.
4^e mercredi de 14 h à 17 h.



Conseil général
LOIRE
21 000 000 000

Acteur de votre quotidien
www.loire.fr

■ LA RICAMARIE

18 avenue de la Libération
42150 LA RICAMARIE

Tél. 04 77 57 30 21

1^{er} mercredi de 13 h 30 à 15 h

■ FIRMINY

4 place de la Plantée
42700 FIRMINY

Tél. 04 77 10 11 20

3^e mercredi de 14 h à 16 h 30

■ LE CHAMBON FEUGEROLLES

2 boulevard d'auvergne
42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES

Tél. 04 77 10 18 20

4^e mercredi de 13 h 30 à 16 h 30

■ SAINT-CHAMOND

31 rue de la République
42400 SAINT CHAMOND

Tél. 04 77 29 27 27

1^{er} mercredi de 13 h 30 à 17 h

■ RIVE DE GIER

7 B Avenue Maréchal Juin
42800 RIVE DE GIER

Tél. 04 77 83 01 30

2^e mercredi de 14 h à 17 h

Programme des animations dans la Loire :

Animations organisées par le Conseil général :

Du 20 avril au 15 mai : message de sensibilisation à l'attention de tous les collégiens du département, via le cybercollège (espace numérique partagé par l'ensemble des collèges, accessible aux enseignants, aux parents et aux collégiens).

Du 20 avril au 15 mai : message de sensibilisation à la vaccination pour les agents du Conseil général via l'intranet.

Le 11 matin (matin) : animation et discussion avec les jeunes à la Mission locale de Firminy (44 rue de la Tour de Varan)

Le 11 mai (de 9h à 17h) : animation autour d'une exposition sur la vaccination, et possibilité de réaliser une vaccination ROR sur place. Rendez-vous au pôle des services du Chambon-Feugerolles (boulevard d'Auvergne).

Le 11 mai (de 14h à 17h) : animation autour d'une exposition sur la vaccination, et possibilité de réaliser une vaccination ROR sur place. Rendez-vous au Conseil général - Territoire Gier Ondaine Pilat de Saint-Chamond (31 rue de la République).

Le 11 mai (de 9h à 17h) : animation autour d'une exposition sur la vaccination, et possibilité de réaliser une vaccination ROR sur place. Rendez-vous au Pôle d'action sociale de Rive-de-Gier (7 A rue du Maréchal Juin).

Le 11 mai (de 9h à 12h) : exposition sur la vaccination, et informations sur les vaccinations. Rendez-vous au Pôle Jeunesse de Saint-Chamond (boulevard Waldeck Rousseau)

Le 11 mai (de 14h à 17h) : information tout public sur la rougeole et la vaccination contre cette maladie à l'antenne du Conseil général, à Roanne.

Le 11 mai : journée d'information sur les vaccinations et vérification des carnets de santé. Rendez-vous au centre social d'Andrézieux-Bouthéon (Le Nelumbo) pour les familles avec enfants de 4 à 18 ans, et les adolescents.

Le 11 mai : journée d'information sur les vaccinations et vérification des carnets de santé. Rendez-vous au centre social de Montbrison, pour les familles avec enfants de 4 à 13 ans.

Animations organisées par la Ville de Saint-Etienne :

Du 18 au 24 avril : concours « un dessin pour un vaccin », organisé dans cinq centres de loisirs de Saint-Etienne. Ce concours s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans

A partir du 15 avril : exposition planète vaccination (exposition d'information destinée à tout public) organisée par le service vaccination & santé publique de la Ville de St-Etienne.

Autres animations :

Du 20 avril au 15 mai : exposition de sensibilisation à la vaccination au centre d'examen de santé de la CPAM de Saint-Etienne (10 rue Louis Braille)

Du 20 avril au 15 mai : actions de sensibilisation dans les pharmacies du département, à l'initiative du syndicat des pharmaciens

Du 20 avril au 15 mai : rédaction et envoi d'un document d'information à destination des médecins et pharmaciens du département, à l'initiative de l'ARS, de la Ville de Saint-Etienne et du Conseil général de la Loire

Du 26 avril au 7 mai : exposition et animation par des professionnels de santé dans les centres de santé FILIERIS de Saint-Etienne (7 avenue Augustin Dupré), Roche-La-Molière (avenue Professeur Calmette), et La Ricamarie (rue Jules Ferry).

Du lundi 2 au vendredi 13 mai (de 8h à 18h) : animations autour d'expositions sur les différents sites universitaires, à l'université Jean Monnet (Saint-Etienne). Objectif : sensibiliser les jeunes adultes à la vaccination.

Lundi 9 mai à L'ENISE (Saint-Etienne) : séance de vaccination à destination des étudiants.